



Québec, le lundi 5 juillet 2010

Chers parents,

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à **l'assemblée générale des parents de l'école secondaire La Camaradière** qui se tiendra **le mercredi 15 septembre 2010, à 19 h (voir ordre du jour au verso)**, à la salle Guy-Bédard de l'école secondaire La Camaradière.

Peut-être êtes-vous de celles et ceux qui croient que cette réunion ne les concerne pas, ne les regarde pas ? Pourtant, c'est du milieu de vie de vos enfants dont il est ici question. Certains parents croient souvent, à tort, que parce que leurs enfants sont au secondaire, ils peuvent, invoquant la nécessaire autonomie du jeune, laisser tomber une certaine part de responsabilité auprès d'eux.

Pour notre part, nous croyons fermement que les jeunes apprécient, sans toujours l'avouer, l'intérêt qu'on leur porte. S'intéresser à leurs études, à l'orientation de celles-ci et au milieu de vie qu'ils fréquentent est un devoir que les parents ne peuvent esquiver.

Au cours de notre rencontre, nous procéderons à l'élection des membres du Conseil d'établissement et des membres de l'Organisme de participation des parents. Que vous souhaitiez être candidate ou candidat ou que vous ne vouliez pas l'être, votre présence n'en est pas moins primordiale. C'est à vous que revient la responsabilité de choisir la personne qui vous paraît la plus susceptible de bien faire valoir les idées et les valeurs qui vous tiennent vraiment à cœur.

En définitive, **choisir de s'abstenir de participer à cette réunion générale, c'est accepter que les autres décident des valeurs qui guideront l'éducation de votre enfant à l'école secondaire La Camaradière.**

Sachez, en terminant, que nous serons fort heureux de vous recevoir et d'échanger avec vous.

**Au plaisir de se rencontrer!**

*Assemblée générale des  
parents  
École secondaire La  
Camaradière  
Le mercredi 15 septembre 2010*

**Gilles Bureau**

*Président du conseil d'établissement*

**Mireille Dion**

*Directrice*

## **ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour;
2. Présentation du personnel de direction et de l'organisation de l'école;
3. Rapport annuel du président du conseil d'établissement;
4. Information sur l'organisme de participation des parents (OPP) et sur le conseil d'établissement (CE);
5. Acceptation du procès-verbal du mercredi 16 septembre 2009;
6. Élection des parents au conseil d'établissement;
7. Élection du représentant et du substitut sur le comité de parents à la Commission scolaire de la Capitale;
8. Formation de l'organisme de participation des parents;
9. Autres sujets : A)  
B)  
C)